

Pour le SNASUB-FSU, il n'est pas envisageable d'admettre sereinement un déséquilibre supplémentaire dans le fonctionnement de nos EPLE et une dégradation supplémentaire des conditions de travail des équipes d'intendance provoqués par une situation potentielle de « schizophrénie » administrative et hiérarchique.

Pour le SNASUB-FSU, l'adjoint-e gestionnaire doit rester personnel de l'éducation nationale, sous l'autorité de l'éduca-

tion nationale, fonctionnelle et hiérarchique : l'adjoint.e du chef d'établissement - y compris dans le cadre de la gestion des missions décentralisées en 2004 - au sein de l'EPLE.

à l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas quand cet avant-projet de loi 4D (et donc son article 32) pourrait être adopté (Conseil des ministres, cheminement parlementaire et promulgation)... Tout dépendra des rythmes de chacune des différentes étapes.

Cela nous laisse (un peu) de temps pour exprimer largement le refus des personnels de voir ce projet inacceptable aboutir. Il nous faut en effet imposer son abandon.

Cela commence par un premier rendez-vous au comité technique ministériel de l'éducation nationale du 17 mars prochain à l'occasion duquel le SNASUB-FSU et la FSU défendront la nécessité **d'un vote défavorable unanime des organisations syndicales sur le sujet.**

La réforme du bac et le métier des techniciens et adjoints des laboratoires en EPLE

COURANT février, ont été soumises dans les conseils d'administration de nos EPLE, les DHG (dotations horaires globales) permettant de répartir les HP (heures postes) et les HSA (heures supplémentaires année) correspondant à la structure pédagogique retenue pour chaque établissement.

Apparemment, cette année, vu les baisses de dotation, beaucoup de chef d'établissements ont fait le choix de classes de seconde à 24 élèves et non dédoublées pour les enseignements scientifiques.

Ce qui aura pour conséquence de faire des travaux pratiques par trinômes. Mais comment assurer la sécurité des élèves lors des TP de chimie ? Ils ne manipuleront pas tous au même moment et comment un enseignant pourra-t-il surveiller tous les élèves en en même temps ? Le matériel ainsi que les EPI (équipement de protection individuel) ne seront pas en quantité suffisante pour assurer un travail de qualité avec une sécurité optimale.

Certains établissements ont choisi de dédoubler les groupes de sciences soit une demi-classe accueillant 14 élèves (pour une seconde à 28). Comment peut-on proposer une séance de travaux pratique d'un coté à 14 élèves et de l'autre à 24 ? Le temps consacré à chaque élève par l'enseignant ne pourra pas systématiquement être le même. C'est une aberration, surtout que le choix de ces options est décisif pour l'orientation post-bac des élèves.

On se retrouve dans ce que l'on craignait avec cette réforme : un apprentissage et des conditions d'enseignement totalement différent d'un établissement à un autre. La qualité de l'enseignement scientifique sera du fait de l'organisation de la DHG par le chef d'établissement et des maigres moyens octroyés par le rectorat.

Il en va de même pour l'enseignement scientifique de première et de terminale. Dans certains établissements, il n'y a plus de TP. A contrario d'autres organisent une semaine de la physique-chimie, l'autre de la SVT (science de la vie de la terre).

Et n'oublions pas que l'enseignement de spécialité scientifique est déjà mis à mal avec la réforme du bac. Cette réforme du bac provoque une grande inquiétude de notre part quant à l'avenir de notre métier et de la filière scientifique. Comment former et donner goût aux métiers des sciences à des élèves privés de travaux pratiques ?

Si dans vos académies, vous êtes amenés à rediscuter des barèmes des personnels de laboratoires, il faut batailler pour que ce soit fait en fonction du nombre d'élèves et surtout pas en fonction des heures de TP.

La DHG fluctuant d'une année à une autre en fonction du nombre d'élèves, du dédoublement des groupes, du choix des options par les établissements et de la dotation globale accordée par le ministère à l'académie, cela pourrait impacter le nombre de postes de personnels de laboratoire par établissement de façon sensible. Ce qui empêcherait de réaliser un travail de qualité dans chacun des établissements par les collègues et équipe de personnels de laboratoire.

La charge de travail pour la préparation et la mise en place de TP ne sera pas moindre en demi-groupe qu'en groupe classe. Mais la pondération ne sera pas la même et cela vous permettra de sauver des postes.

Marie Merlet